

COMMUNIQUE DE PRESSE



le 10 avril 2021

Report des élections départementales et régionales

Mesdames et Messieurs les Maires,

Dans le cadre du débat relatif à l'organisation des élections départementales et régionales prévues pour le mois de juin prochain, j'ai souhaité recueillir vos avis afin de me positionner sur le vote à venir concernant le report de ces élections.

Il ressort de nos échanges qu'une large majorité des élus et des responsables interrogés se prononcent pour un report de ces élections au-delà de l'été 2021.

Les principaux arguments avancés au soutien de cette orientation prennent en compte les conditions sanitaires, psychologiques et démocratiques de l'organisation du scrutin.

Nous avons tous gardé un souvenir très lourd du premier tour de l'élection municipale de 2020, avec de nombreuses contaminations, il nous faut nous préserver de cela.

Le Conseil scientifique indique qu'un report serait à l'évidence plus sûr dans la mesure où plusieurs dizaines de millions de nos concitoyens pourraient être vaccinés à l'automne. Le Conseil fixe également des conditions pour la tenue des scrutins qui semblent être difficiles à être remplies d'ici le mois de juin.

Dans ces conditions, la sécurité sanitaire de l'organisation du scrutin ne peut être garantie. Les conditions démocratiques elles-mêmes sont fortement mises en cause.

C'est ainsi que je demande, à l'instar de mon groupe parlementaire et du président de notre mouvement politique, le report des élections départementales et régionales, et invite le Premier ministre, à envisager d'autres moyens d'expression du suffrage, soit par correspondance, soit par internet, soit par anticipation.

Nadia Essayan, députée du Cher

06.79.25.49.02

Contact presse :

Florent Bouchez – Collaborateur parlementaire
07 87 86 85 97 - Florent.Bouchez@clb-an.fr